

# Diaporama LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE GUIDE D'ANIMATION

Pour tous les diaporamas la mise en forme suivante guide l'animateur.

Les textes en mode :

Normal correspondent aux commentaires dans lesquels apparaissent en mode **GRAS** les parties communes avec la diapo affichée.

*Italique* conseils, aides à l'animation

Souligné cliquez pour faire avance le diaporama

Aucune différence entre majuscules et minuscules.



*Demander aux stagiaires quelles institutions , structures ils connaissent.*  
Diapo suivante

LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE



Fédération Internationale de l'Automobile



**Jean TODT**  
Président de la F.I.A.

**La FIA est l'instance qui régit le sport automobile international.**



Fondée en 1904, la **FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE** dont le siège est à Paris, est un organisme à but non lucratif qui regroupe 227 organisations automobiles et sportives nationales de 132 pays sur 5 continents. Ses clubs membres représentent plus de 100 millions d'automobilistes ainsi que leur famille.

Son président est **JEAN TODT**.

La F.I.A. représente les droits des organisations automobiles et des automobilistes dans le monde via des campagnes et des activités visant à défendre leurs intérêts. Que ce soit en matière de sécurité, de mobilité, d'environnement ou de droit des consommateurs, la F.I.A. défend les intérêts des automobilistes auprès des Nations Unies, de l'Union Européenne et d'autres instances internationales

**La F.I.A. est également l'instance qui régit le sport automobile international.**

*Elle veille à l'application des règles et règlements de toutes les disciplines de sport automobile internationale dont le Championnat du Monde de Formule un, le Championnat du Monde des Rallyes ainsi que le Championnat du Monde des Voitures de Tourisme.*

*L'Organe suprême de la F.I.A. est son Assemblée Générale formée des Présidents des Clubs et Autorités Sportives Nationales (A.S.N.) affiliés.*

*Elle élit le Président de la F.I.A. ainsi que les Membres des 2 Conseils Mondiaux, organes Exécutifs de la F.I.A.*

**LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE**



Fédération Internationale de l'Automobile

**Le Conseil Mondial de la Mobilité et de l'Automobile (CMMA)**

- Sécurité routière,
- environnement,
- protection du consommateur,
- problème de mobilité et de tourisme.



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



**Le Conseil Mondial de la Mobilité et de l'Automobile (CMMA)**

*Il se consacre à tout ce qui touche au monde automobile quotidien :*

- Sécurité routière,**
- environnement,**
- protection du consommateur,**
- problème de mobilité et de tourisme.**

Diapo suivante

**LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE**



Fédération Internationale de l'Automobile

**Le Conseil Mondial de la Mobilité et de l'Automobile (CMMA)**

**Le Conseil Mondial du Sport Automobile (CMSA)**

- Il gère toutes les disciplines de la F1 aux formules de promotion qui naissent dans les pays émergents.
- Ses Membres sont élus parmi les représentants des clubs du monde entier.



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



*Le deuxième, **Le Conseil Mondial du Sport Automobile (CMSA)***

**Il gère toutes les disciplines de la F1 aux formules de promotion qui naissent dans les pays émergents.**  
**Ses Membres sont élus parmi les représentants des clubs du monde entier.**

*Les responsabilités de ce Conseil sont les suivantes :*

- *Promouvoir les disciplines en améliorant constamment*
- *Administrer le Sport Automobile International.*
- *Encourager la mise en place de règlements au niveau mondial pour toutes ces catégories.*

Diapo suivante

## LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

Membre de la F.I.A., la F.F.S.A. est une de ses Association Sportives Nationales (A.S.N.)

La F.F.S.A. a pour objet d'organiser, de diriger et de développer la pratique du Sport Automobile ainsi que du Karting en France.



**Nicolas DESCHAUX**  
Président de la FFSA

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Fondée en 1952, la Fédération Française du Sport Automobile est l'une des fédérations sportives nationales agréées par le Ministère des Sports et de la Vie Associative.

**Membre de la F.I.A., la F.F.S.A. est une de ses Association Sportives Nationales (A.S.N.) les plus représentatives et les plus dynamiques.**

**La F.F.S.A. a pour objet d'organiser, de diriger et de développer la pratique du Sport Automobile ainsi que du Karting en France.**

Organisatrice entre autres épreuves internationales, d'une manche du Championnat du Monde des Rallyes, la F.F.S.A. veille particulièrement à son positionnement sur l'échiquier international.

La F.F.S.A. est administrée pour des mandats d'une durée de quatre ans, par un Comité Directeur de trente membres élus par les représentants à l'Assemblée Générale des Associations Affiliées. **Le Président de la Fédération, Nicolas DESCHAUX,** est issu de ce Comité Directeur et est également élu par les représentants à l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, la FFSA dispose avec l'Auto Sport Academy d'un centre dédié à la formation des jeunes pilotes, des mécaniciens, des moniteurs de pilotages... et largement orienté vers l'international.

En liaison permanente avec ces structures régionales et locales, l'administration de la FFSA se décompose en six grands pôles :

Règlementation,  
Développement,  
Karting,  
Direction Technique Nationale,  
Juridique et Vie Fédérale,  
Administratif et financier.

Les membres de la FFSA sont les Associations Sportives Automobiles (ASA) et les Associations Sportives de Karting (ASK), lesquelles sont obligatoirement rattachées à l'un des 19 Comités Régionaux de Sport Automobile (CRSA) ou à l'une des 17 Commissions Régionales de Karting (CRK).

Diapo suivante

**Les comités régionaux sont les organes décentralisés de la F.F.S.A.**

**A ce titre, ils sont chargés de promouvoir l'éducation par les activités sportives.**

Appelés ainsi à exercer une mission de service public, les Comités Régionaux réglementent, organisent, dirigent et développent la pratique du sport automobile.

Ils sont les interlocuteurs des représentants des différentes administrations françaises décentralisées :

Préfectures,  
Directions Régionales  
Départementales de la Cohésion Sociale (DRCS, DDSC)

dont la vie Associative fait partie (ex Jeunesse et Sports).

## LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE

### Les Comités Régionaux du Sport Automobile (C.R.S.A.)

sont les organes décentralisés de la F.F.S.A.

A ce titre, ils sont chargés de promouvoir l'éducation par les activités sportives.

Les principaux moyens d'action des Comités Régionaux de Sport Automobile :

- la répartition des licences selon les directives de la F.F.S.A.,
- l'établissement des calendriers,
- l'organisation de championnats, épreuves ou manifestations,
- l'aide morale, technique ou financière aux Associations et aux Licenciés.

Chaque C.R.S.A. regroupe des Associations Sportives Automobiles (A.S.A.).

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



**Les principaux moyens d'action des Comités Régionaux de Sport Automobile sont :**

la répartition des licences selon les directives de la F.F.S.A.,

l'établissement des calendriers,

l'organisation de championnats, épreuves ou manifestations,

l'aide morale, technique ou financière aux Associations et aux Licenciés.

**Chaque C.R.S.A. regroupe des Associations Sportives Automobiles (A.S.A.).**

*Pour prendre votre licence, vous devez obligatoirement vous affilier à une A.S.A.*

*Il existe une structure régionale pour le karting : la Commission Régionale Karting*

**LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE**

**COMMISSIONS REGIONALES DE KARTING (CRK)**

Fonctionnant sous la tutelles des C.R.S.A.,  
les 17 Commissions Régionales de Karting  
administrent les Associations Sportives de Karting.



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



**COMMISSIONS REGIONALES DE KARTING CRK**

Fonctionnant sous la tutelles des C.R.S.A., les 17 Commissions Régionales de Karting administrent les Associations Sportives de Karting.

*Les CRK réglementent, organisent et développent la pratique du karting dans chaque région, à l'aide des moyens d'actions suivants :*

*L'établissement d'un calendrier d'épreuves,*

*L'organisation des championnats, épreuves et manifestations*

*L'aide morale, technique et matérielle aux Associations et Licenciés*

*La tenue d'un service central de documentation et de renseignements*

*Toutes discrimination tant dans son organisation que dans son fonctionnement sont interdit*

*Vous voulez officier sur des épreuves karting, vous devez dans ce cas vous affilier à une A.S.K.*

Diapo suivante

*Les membres des Comités Régionaux de Sport Automobile sont les **Associations Sportives Auto (ASA)** situées dans leur territoire de compétences.*

**Affiliées aux C.R.S.A., elles administrent le Sport Automobile au niveau du Licencié.**

**Elles délivrent les licences. Elles supervisent les organisations en tant qu'Organisateurs Administratifs.**

*De la même façon, les **Associations Sportives Karting (ASK)** composent les membres de la Commission Régionale Karting (CRK), elle-même rattachée au Comité Régional de Sport Automobile.*

**Elles administrent la pratique du Karting au niveau du Licencié. Elles délivrent les licence.**

**Elles supervisent les organisations en tant qu'Organisateurs Administratifs**

**LES INSTITUTIONS DU SPORT AUTOMOBILE**

**ASSOCIATIONS SPORTIVES AUTOMOBILES – ASA**

Affiliées aux C.R.S.A., elles administrent le Sport Automobile au niveau du Licencié.

Elles délivrent les licences. Elles supervisent les organisations en tant qu'Organisateurs Administratifs.

**ASSOCIATION SPORTIVES KARTING - ASK**

Elles administrent la pratique du Karting au niveau du Licencié. Elles délivrent les licence.

Elles supervisent les organisations en tant qu'Organisateurs Administratifs



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



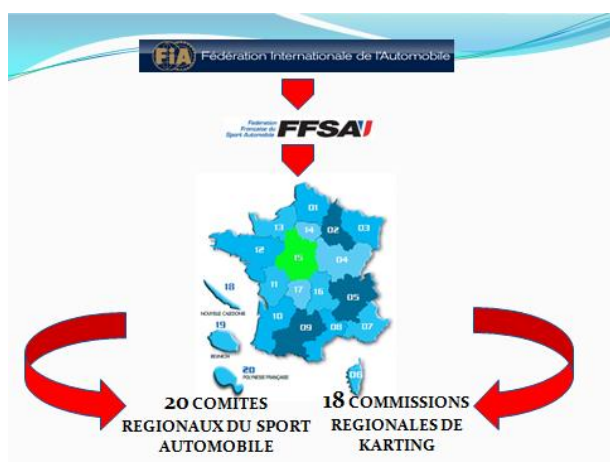
Il existe aujourd'hui 222 ASA ainsi que 175 ASK, ce qui représente :

- Une source d'information conséquente liée aux pratiques du Sport Automobile et du Karting.
- Les Organismes des épreuves sportives.
- Un lieu de demande de licences.

Ces Clubs qui évoluent sous le statut de la Loi de 1901, doivent adopter des statuts conformes aux statuts édictés par la F.F.S.A.

Ils fonctionnent sous l'autorité d'un Comité Directeur.

Diapo suivante



Récapitulatif des structures que vous pouvez faire reconstituer par les stagiaires

**LA F.I.A.**

**LA FFSA**

LA FFSA S'APPUIENT SUR SES 38 STRUCTURES RÉGIONALES (20 POUR LE VOLET AUTOMOBILE, 18 POUR LA PARTIE KARTING) ET LES QUELQUE 380 CLUBS QUI EN DÉPENDENT (221 ASSOCIATIONS SPORTIVES AUTOMOBILES ET 166 ASSOCIATIONS SPORTIVES KARTING).

**LES 20 CRSA**

**LES 18 CRK**

Diapo suivante

COMITE REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE DU CENTRE



**JEAN-LUC ROGER**  
Président du CRSA CENTRE



Le Comité Régional du Sport Automobile du Centre est présidé par **Jean-Luc ROGER**

Il est accompagné par un bureau composé par :

PRESIDENT DELEGUE - DELEGUE FFSA RIOUX Dominique

VICE-PRESIDENTE : AUBRUN SASSIER Christiane

SECRETAIRE GENERAL : GINER Eric

SECRETAIRE ADJOINT : DESBAIT Patrick

TRESORIER : GUERIN Joël

Les membres sont :

BLAYON Jean

CAILLE Alain

CRUCHET Joël

FAUVEL Serge

GUILLIER Gilles

JOANOVITS Henri

LEFORT Daniel

MICHAUD Franck

PAGE Jean Luc

RAYNAUD Martine

RATERON Christian Jr

SIMONDIN Marc

TISSIER Jean Charles



**LES A.S.A. DU  
COMITE REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE CENTRE**

- 1501 ASA BEAUCE
- 1502 ASA DU BERRY
- 1503 ASA DU CENTRE
- 1504 ASA DU LOIRET
- 1505 ASA LA CHATRE
- 1507 PERCHE & VAL DE LOIRE



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Diapo suivante

**LES A.S.A. DU COMITE REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE  
CENTRE**

- 1501 ASA BEAUCE**
- 1502 ASA DU BERRY**
- 1503 ASA DU CENTRE**
- 1504 ASA DU LOIRET**
- 1505 ASA LA CHATRE**
- 1507 PERCHE & VAL DE LOIRE**

2.

Les A.S.A. agissent dans l'organisation des épreuves en tant qu'Organisateur Administratif.

Elles valident ou rédigent les règlements particuliers de chacune de leurs épreuves en conformité avec les textes de la FFSA avant de les transmettre au Comité Régional pour enregistrement et transmission à la Fédération pour obtenir le permis d'organiser.

Diapo suivante

**LES A.S.K. DE LA  
COMMISSION REGIONALE DE KARTINS DU CENTRE**

- 1552 ASK ST AMAND
- 1558 ASK DU PAYS DUNOIS
- 1562 ASK CHATILLONNAIS
- 1568 ASK LE RIPAUT
- 1570 ASK LOCHES
- 1572 ASK TOURAINE
- 1574 ASK ROTO SPORTS
- 1578 ASK KARTING MER 41
- 1580 ASK SALBRIS



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



**LES A.S.K. DE LA COMMISSION REGIONALE DE KARTINS DU  
CENTRE**

- 1552 ASK ST AMAND**
- 1558 ASK DU PAYS DUNOIS**
- 1562 ASK CHATILLONNAIS**
- 1568 ASK LE RIPAUT**
- 1570 ASK LOCHES**
- 1572 ASK TOURAINE**
- 1574 ASK ROTO SPORTS**
- 1578 ASK KARTING MER 41**
- 1580 ASK SALBRIS**

Diapo suivante

**LES ECURIES  
NE SONT PAS RECONNUES  
OFFICIELLEMENT PAR LA  
F.F.S.A.**

Elle doivent se rapprocher d'un Organisateur Administratif (une A.S.A.) pour pouvoir inscrire leur épreuve au calendrier de la Fédération.

Elles peuvent être composées de Bénévoles non licenciés.



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



**LES ECURIES NE SONT PAS RECONNUES OFFICIELLEMENT  
PAR LA F.F.S.A.**

Elle doivent se rapprocher d'un Organisateur Administratif (une A.S.A.) pour pouvoir inscrire leur épreuve au calendrier de la Fédération.

Elles peuvent être composées de Bénévoles non licenciés. Les Ecuries et plus généralement tous les organismes divers et variés qui organisent les épreuves à proprement parlé (Cela peut être un Comité des Fêtes, une association...) sont les Organismes Techniques.

Fin de cet item, sortez par un double clic